

Proposition présentée par les membres des Vert.e.s de Versoix et du PS

Date de dépôt : 30 mars 2021

Proposition de motion

M1

Pour l'installation rapide d'un système de « streaming » permettant de diffuser les séances du Conseil Municipal sur Internet

Le Conseil municipal de la Ville de Versoix,

Vu l'article 21, al. 1 de son règlement,

Vu l'article 32 de son règlement ;

Considérant :

- que la possibilité de diffuser sur internet les séances du Conseil Municipal a déjà été évoquée;
- que depuis lors, les mesures sanitaires liées à la Covid-19 ont changé et sont encore susceptibles d'être modifiées dans les prochains mois;
- que la présence limitée à 5 personnes restreint fortement la possibilité pour le public d'assister à nos réunions;
- qu'une installation de ce type existe déjà dans les communes de Chêne-Bourg, Collonge-Bellerive et Grand-Saconnex ;

invite le Conseil administratif

- à présenter à la commission des finances, de l'administration et de l'économie du 27 mai 2021 une analyse comparative de coûts en vue d'une installation simple, efficace et peu coûteuse permettant de retransmettre les séances plénières du Conseil municipal via le système dit de « streaming » sur internet ;
- à prévoir pour nos communiens et nos communières une information claire et facilement accessible sur le site internet de la commune.